

L'AGGLO DU PAYS DE L'OR NE FAIT PAS DE CADEAU !

Au dernier conseil communautaire du Pays de l'Or, le bureau de l'assemblée a coupé court à la reconnaissance des revendications de « Cas d'eau » sur la réduction de la part fixe de nos factures d'eau. Malgré la sensibilisation menée avec détermination et acharnement par le collectif et une intervention de dernière heure de Matthieu Solivérès, les élus ont balayé d'un revers de main les revendications du collectif. Ils ont toutefois laissé entendre, du bout des lèvres (parce que des représentants de « Cas d'eau » étaient dans le public ?) qu'en 2017 on pourrait en reparler). Il vaudrait mieux, parce que visiblement les élus n'avaient pas compris la complexité du système de la part fixe.

Le robinet

PPRI et PLU : ON N'EST PAS INONDE PAR LES INFORMATIONS !

Au mois d'août dernier, une réunion d'information nous promettait des démarches de consultation sur la révision du PPRI et le passage du POS en PLU pour la fin de l'année. Il n'y eut depuis cette date aucune autre nouvelle sur ces deux procédures. Renseignements pris, il serait prévu :

- PLU : Trois réunions publiques en janvier et février, et l'enquête publique en juin ou juillet, pour une finalisation à l'automne.

- PPRI : Enquête publique en mars, et finalisation à l'été.

Espérons qu'à cette date, pas trop d'eau n'aura coulé sous les ponts !

Les pieds dans l'eau.

PLAGE AUX PAILLOTES « COSTIERES » !

Le roman-feuilleton de l'hôtel balnéothérapie situé à Palavas appartenant aux frères Costes est enfin terminé.

Lundi 19 décembre, le maire de Mauguio-Carnon Yvon Bourrel et son conseil municipal, réunis en séance publique, ont attribué la concession du restaurant-paillote « La Plage des lézards » situé à Carnon ouest aux frères Costes.

Au cours de l'année 2015, la Ville de Mauguio avait pourtant retenu la candidature de l'ancienne concessionnaire Martine Zahonero mais le préfet de l'Hérault avait refusé de valider le choix de la municipalité en raison de problèmes d'urbanisme et de légalité à la date du démarrage des travaux le 5 avril 2015.

Les frères Costes pourront désormais exploiter cette seconde paillote située devant leur hôtel de luxe pendant 4 ans (2017-2020) et ouvrir enfin leur établissement.

Ce revirement de situation qui leur est profitable est l'épilogue de cette étrange affaire.

90 000 € par an de redevance pour Palavas, 90 000 € pour Mauguio ! Et toute la plage aux frères Coste !

Le petit baigneur ! Alias Michelle.

ASSEMBLEE GENERALE DU FLAMANT LIBRE

L'assemblée générale 2017 du FLAMANT LIBRE

se tiendra le

VENDREDI 27 JANVIER à 18 h 30

au café-restaurant « LE PETIT MOUSSE »

Venez nombreux. Nous comptons sur vous !!

TRIBUNE LIBRE OUVERTE

A QUI VEUT EXPRIMER UNE OPINION CONFORME AUX STATUTS DU FLAMANT LIBRE

MEILLEURS VOEUX !

A l'occasion de cette nouvelle année et de cette nouvelle époque, je vous souhaite beaucoup de rêves avec une envie furieuse d'en réaliser au moins un.

Je vous souhaite des passions et des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je souhaite aux malades, aux handicapés de retrouver la santé avant la disparition de la sécurité sociale.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite d'être vous, fiers de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

A vous les enfants venus d'ailleurs sur le sol de France, je souhaite que vos diplômes soient bien du voyage, car l'instruction chez-nous va peut-être disparaître pour vous.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer sans livrer une rude bataille.

NAIT-SLIMANE LARRY

L'association LE FLAMANT LIBRE

Siège social : chez Madame Virginie SAVOYE

2 Rue du Mistral, 34250 Palavas les Flots.

Mail : leflamantlibre@gmail.com

Tel : 06 32 68 71 59

Bulletin d'adhésion :

J'adhère à l'association LE FLAMANT LIBRE.

Nom :Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Cotisation annuelle : 20 euros